







A retenir

- BOTRYTIS** Des symptômes apparaissent sur cépages sensibles.
- OÏDIUM** Maintenez la surveillance. Sur les parcelles saines, la période de risque est terminée.
- MILDIU** A l'approche de la véraison, la réceptivité des grappes régresse. Surveillez l'apparition de mildiou mosaïque.
- VERS DE LA GRAPPE** Le début du 3^e vol est prévu pour cette semaine.
- CICADELLE VERTE** Surveillez le niveau des populations larvaires.
- FLAVESCENCE DOREE** La prospection démarre le 16 août.
- RÉGLEMENTATION** : Message réglementaire Flavescence dorée de la vigne 2010 (voir en annexe)

MÉTÉO

Prévisions du 3 au 8 août 2010 (Source : Météo France)

	Mar 3	Mer 4	Jeu 5	Ven 6	Sam 7	Dim 8
Températures	14 25	13 24	13 22	16 26	16 28	18 30
Tendances						

STADES PHENOLOGIQUES

Les tous premiers signes de véraison sont observés sur les cépages Sauvignon, Gamay et Duras, sur lesquels les premières baies vérees ont été notées en fin de semaine dernière. En situations précoces, ce sont également les cépages Fer et Muscadelle qui montrent les premiers signes d'évolution.

La croissance végétative se maintient mais à un rythme moins soutenu.

MILDIOU

• Situation au vignoble

Les symptômes sont contenus. Aucun nouveau foyer n'a été détecté depuis la semaine dernière. La situation sanitaire au vignoble est très satisfaisante.

• Données de la modélisation

Les pluies de dimanche et lundi ont été très hétérogènes (on relève 10 mm en moyenne, et jusqu'à 20 mm localement). Le niveau de pression étant qualifié de faible à très faible, ces précipitations n'ont pas suffi à engendrer de nouvelles contaminations primaires. Mais elles favorisent une légère remontée du niveau de pression qui se maintient cependant à un niveau faible.

Des contaminations de masse peuvent se produire avec un cumul de pluie de :

- 10 mm sur le secteur de Couffouleux (à noter que les pluies de lundi sont potentiellement contaminantes sur ce secteur),
- 15 mm sur le secteur de Frausseilles,
- 20 mm sur les secteurs de Peyrole et Gaillac.

Toute pluie de 30 mm survenant en un seul épisode pluvieux peut générer des contaminations de masse en tous secteurs.

Les secteurs de Lisle et Senouillac font exception. Sur ces 2 secteurs, ce sont 50 mm cumulés qui seraient susceptibles de provoquer de nouvelles contaminations.

Évaluation du risque : Le stade « fermeture » qui marque la fin de forte sensibilité des grappes est dépassé. Le risque d'attaque sur grappe régresse progressivement à l'approche de la véraison. Cependant, les jeunes feuilles restent très réceptives au mildiou et des attaques tardives du feuillage sont toujours possibles.

L'objectif est désormais de maintenir un bon état sanitaire du feuillage. Soyez donc vigilants aux repiquages qui pourraient se produire sur les parcelles présentant des taches « actives » à la faveur de conditions humides ou légèrement pluvieuses. Et surveillez l'apparition de mildiou mosaïque.

OÏDIUM

• Situation au vignoble

On ne note qu'une évolution marginale des foyers existants. Au vignoble, les parcelles sont majoritairement saines. On note, cependant, des sorties tardives de foyers sur quelques parcelles indemnes jusque là.

La pression peut être qualifiée de modérée, en comparaison avec le millésime précédent.

Évaluation du risque : Dans le cas de parcelles indemnes de symptômes, la période de haut risque de contamination sur grappe s'est terminée au stade « fermeture de la grappe ».

Dans le cas des parcelles qui présentent des symptômes, le risque de nouvelles contaminations sur grappe se maintient jusqu'à la véraison. Passé ce stade, les grappes ne sont plus sensibles. Si la maladie est installée, sa progression pourra être limitée mais ne sera pas stoppée.

Mesures prophylactiques : Le développement du champignon, notamment la sporulation, est perturbé par la lumière. En assurant l'aération et l'insolation des grappes, l'effeuillage peut permettre de limiter la progression de l'oïdium.

BOTRYTIS

• Situation au vignoble

On observe toujours quelques nouveaux foyers de Botrytis, notamment sur Gamay. Dans la plupart des cas, ces foyers démarrent suite à des dégâts de perforations de vers de grappe. Le phénomène reste toutefois limité.

Évaluation du risque : Dans les zones à risque vers de la grappe, soyez vigilants sur la 3^e génération d'eudémis. A ce stade, les seuls moyens d'intervention appropriés contre le Botrytis sont l'effeuillage et la suppression des entassements de grappes.

ESCA - BLACK DEAD ARM - EUTYPIOSE

• Situation au vignoble

Comme sur les millésimes antérieurs, on note une extériorisation très hétérogène des symptômes de maladies du bois. Ces symptômes s'expriment de manière très critique dans certaines situations, alors que d'autres parcelles sont encore épargnées.

Prophylaxie : Il est important de marquer les ceps malades et de profiter de l'automne et de l'hiver pour éliminer les souches mortes. Dans le cas des jeunes plantations, il est plus prudent, notamment dans le cas de l'Eutypiose, d'évacuer tous les tas de souches mortes pouvant se trouver à proximité.

FLAVESCENCE DORÉE

Surveillez vos parcelles afin de repérer les premières souches présentant des symptômes suspects type Flavescence dorée : rougissement / jaunissement (cépages rouges / blancs) et début d'enroulement des feuilles, rameaux caoutchouteux et défaut d'aoûtement, grappes desséchées, etc.

Rappel : La prospection démarre le 16 août.

VERS DE LA GRAPPE

• Situation au vignoble

Les pièges du réseau de surveillance ont enregistré un redémarrage des captures sur les postes de Senouillac, Couffouleux, Lisle sur Tarn, St Salvy. Les captures restent encore faibles (1 à 2 papillons par relevé).

Les dégâts de perforations de la 2^e génération sont visibles dans quelques parcelles, mais leur ampleur reste globalement limitée (très inférieure à 5 % dans la majorité des cas).

• Données de la modélisation (Modèle Lob - SRAL ; Modèle Potentiel Système - IFV)

D'après le modèle, le début du 3^e vol est attendu entre le 1^{er} et le 5 août.

Évaluation du risque : La nuisibilité de la 3^e génération d'eudémis peut s'apprécier par l'évaluation des dégâts causés par les larves de la 2^e génération. Une surveillance spécifique se justifie notamment si les dégâts de vers de grappe ont été significatifs lors de la génération précédente et si l'historique de la parcelle fait apparaître des dégâts récurrents lors des campagnes antérieures.

La période de risque G3 devra être précisée sur la base des données de piégeage pour identifier le pic de vol. L'observation des pontes permet de repérer la période de risque d'éclosions.

CICADELLE VERTE

• Situation au vignoble

Depuis le dernier bulletin, on a observé une augmentation significative des populations larvaires de cicadelles verte. Cette augmentation s'observe en tous secteurs du vignoble. Les symptômes de grillures sur feuilles commencent à être observés, notamment sur cépage Fer.

Évaluation du risque : Surveillez vos parcelles à risque pour évaluer le niveau des populations.

■ **Seuil de nuisibilité** : 100 larves de cicadelles pour 100 feuilles

CE BULLETIN EST LE DERNIER DE LA CAMPAGNE

REPRODUCTION DU BULLETIN AUTORISÉ SEULEMENT DANS SON INTÉGRALITÉ (REPRODUCTION PARTIELLE INTERDITE)

Ce bulletin de santé du végétal a été préparé par l'animateur filière viticulture de la Chambre Régionale d'Agriculture Midi-Pyrénées et élaboré sur la base des observations réalisées par la Chambre d'Agriculture du Tarn, la Cave de Labastide, la Maison des Vins de Gaillac, Vinovalie et les agriculteurs observateurs.

Ce bulletin est produit à partir d'observations ponctuelles. S'il donne une tendance de la situation sanitaire régionale, celle-ci ne peut pas être transposée telle quelle à la parcelle. La CRA Midi-Pyrénées dégage donc toute responsabilité quant aux décisions prises par les agriculteurs pour la protection de leurs cultures et les invite à prendre ces décisions sur la base des observations qu'ils auront réalisées et en s'appuyant sur les préconisations issues de bulletins techniques.

Message réglementaire Flavescence dorée 2010

-
L'application du 3^{ème} traitement obligatoire aduicide doit avoir lieu **entre le 31 juillet et le 15 août 2010**. La liste des communes concernées est disponible sur le site internet de la draaf : <http://draaf.midi-pyrenees.agriculture.gouv.fr> rubrique Santé des animaux et végétaux / Surveillance du territoire / Bulletin de santé du végétal / Vigne.

Attention à bien respecter le délai avant récolte qui peut varier selon les spécialités commerciales.